

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inscriptions page 5 fr. la ligne; 2° page : 3 fr. la ligne
bonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef : Emile LACROIX

Abonnements : Tunisie-Cor... 10 fr
France 12 fr... 18 fr.

AU MAROC

Dans les milieux bien informés de Rabat, on déclare que le général Vidalon quittera le Maroc au cours de la première quinzaine d'octobre. Le général Duffieu, le remplacerait au commandement supérieur des troupes au Maroc.

On parle également du général de Chambrun comme successeur éventuel au général commandant en chef.

D'autre part, M. Urbain Blanc, ministre plénipotentiaire, délégué à la Résidence générale, abandonnerait ses fonctions au mois de novembre prochain, il ne serait pas remplacé, et ses attributions seraient confiées au secrétaire général du Protectorat.

Cette dernière nouvelle ne nous paraît pas très sérieuse aussi n'y ajoutons-nous pas foi, car il faut au Maroc, comme en Tunisie, un délégué à la Résidence Générale.

Au mois de novembre prochain, M. Blanc atteindra ses 67 ans, et il pourrait rester trois ans encore en fonctions, l'âge de la retraite des ministres plénipotentiaires étant de 70 ans.

Pour nous, il a son bâton de maréchal, point d'enfants, il se pourrait qu'il veuille se retirer pour se reposer, mais nous croyons plutôt qu'il n'abandonnera pas sa situation, car la retraite d'un Ministre plénipotentiaire n'est pas très élevée comme on pourrait le croire.

Le Résident Général a reçu une délégation de la Fédération des Cheminots du Maroc, composée de MM. P. Champion, secrétaire général; Marc Paoli et Durel, secrétaires généraux adjoints; Dumont, Barbereux et Papereux.

M. Champion, a entretenu M. Lucien Saint des buts que poursuit la Fédération et de l'esprit qui l'anime. Il lui a ensuite exposé certaines revendications d'ordre professionnel que le Résident général examinera avec la plus grande bienveillance, mais, pour leur donner satisfaction, il entend conférer avec ses collègues d'Algérie et de Tunisie.

Voilà qui est fort bien, et comme cela pas de jaloux.

Tous les cheminots de l'Afrique française du Nord seront traités pareillement, et ne pourront plus mettre en avant ce qui se passe chez le voisin pour obtenir de nouveaux avantages.

Si depuis la guerre on avait procédé ainsi, il n'y aurait pas eu tous ces tiraillements, ces demandes de ci ou de ça, qui ont fini par faire relever les tarifs au point qu'une concurrence sérieuse s'est créée avec les services automobiles qui enlèvent la clientèle dans un rayon de 100 kilomètres autour des villes et que certaines gares n'ont plus ou presque de voyageurs ou de marchandises.

Voilà le résultat le plus clair de ces incessantes réclamations.

Nous comprenons fort bien que les personnels des chemins de fer doivent pouvoir manger à leur faim et se payer quelques petites douceurs, sans quoi la vie serait sans charme; mais nous n'admettons pas leur intransigence pour la journée de 8 heures, cause de dépenses élevées pour les Compagnies qui, devant les charges qui leur incombent, ne peuvent donner satisfaction à toutes les réclamations de leurs agents, dont quelques-unes méritent cependant d'être retenues.

Et puis, au Maroc, notre ancien Résident Général vient de répondre négativement à une demande qui lui fut posée au Conseil de Gouvernement par un délégué du 3^e collège au sujet de la journée de 8 heures et de la reconnaissance des syndicats, c'est du reste la réponse qu'avait faite avant lui l'honorable M. Steeg.

J. S. P.
BULLETIN

La Tunisie sous mandat de la Société des Nations

N'ayant pu rencontrer, tous ces jours-ci, M. Dahi Yaya, professeur d'arabe à l'Ecole normale d'Instituteurs, nous sommes encore à nous demander à quel mobile il a obéi, lui algérien, pour émettre pareille proposition qui ne peut être niée puisque aussi bien c'est notre confrère « Tunis-Socialiste », qui en a fait part à ses lecteurs.

Pensait-il qu'elle passerait inaperçue et

que personne n'en saurait rien en Tunisie ?

C'est peu probable, car alors, son journal l'aurait trahi, et ce serait le cas où jamais de dire que l'on n'est jamais trahi que par les siens.

Quand le Ministre du Travail l'a désigné pour représenter la Tunisie à la Conférence du travail à Genève, lui a-t-il au moins fait part qu'il n'était pas tunisien, mais français algérien et que comme tel il était peu qualifié pour représenter un pays qui n'était pas le sien ?

S'il avait eu cette franchise, il se serait évité de commettre une gaffe monumentale qui pèsera lourdement sur ses épaules de fonctionnaire.

Et puis, au fond, pourquoi veut-il que la Tunisie soit placée sous le mandat de la Société des Nations ?

Trouvera-t-il, par hasard, que tout y marche mal et qu'un contrôle sévère et sérieux redresserait, peut-être, certaines méthodes de Gouvernement qui lui paraissent défectueuses ?

Nous n'avons pas sous les yeux les procès-verbaux des séances de Genève, aussi ne pouvons-nous comme nos confrères que faire des suppositions et pour éclairer notre religion et celle du public il ferait bien de passer un papier à « Tunis-Socialiste » qui le premier a soulevé le lièvre et doit certainement aujourd'hui le regretter amèrement pour lui.

L. de P.

Hier l'Italie revendiquait la Corse.

Aujourd'hui le Cameroun.

Demain la Savoie et Nice.

Après-demain la Tunisie sans doute et puis après la Syrie.

En Corse elle se livre à une propagande éfrénée facilitée par les relations maritimes de nos courriers qui assurent un service hebdomadaire de Marseille à Bastia et Livourne, et retour à Marseille par Bastia.

Un abonné d'un grand journal parisien lui communiquait un numéro du journal : « Il « Telegrafo » avec l'enveloppe close, affranchie à 1 lire 25, dans laquelle il la reçu : « Voici, nous écrit-il comment nous recevons « Il Telegrafo », journal antifrançais, ayant une édition Corse, qui paraît régulièrement. Ce journal n'a qu'une prétention : revendiquer la Corse pour l'Italie... Parbleu ! la Corse en vaut bien la peine ! »

« Evidemment. Et nous imaginons bien, disent les « Débats », que les frais d'affranchissement ne grèvent point le budget du journal de Livourne. Ce que nous comprenons moins bien, c'est que l'autorité française laisse entrer et circuler chez nous une feuille qui a pris ouvertement pour propagande : « La Corse à l'Italie » et qui soutient cette prétention par des arguments mensongers et grossièrement injurieux pour notre pays. »

Pour faire cesser cette propagande, pourquoi entretenons-nous un service maritime postal entre Marseille, Bastia et Livourne, concédé à la Compagnie Fraissinet ?

Commençons donc par supprimer celui-ci et peut-être nous en trouverons-nous mieux et arrêterons cette propagande que nos compatriotes corses trouvent avec raison odieuse et vexante, car l'amour de la France vibre en eux plus peut-être que partout ailleurs.

« Quant au Cameroun le « Corriere d'Italia » développe la thèse selon laquelle le Gouvernement italien réussissant à réorganiser ses colonies et à leur donner une nouvelle et féconde impulsion a affirmé sa capacité et en même temps son bon droit à une plus large expansion territoriale sur la terre d'Afrique.

« Développant ensuite comment ce droit de l'Italie peut se traduire en acte, le journal approuve d'abord l'intelligente orientation de la politique fasciste à l'égard des frontières méridionales de Libye jusqu'au Tchad, mais il ajoute que le problème des frontières libyennes ne doit pas être confondu avec celui des compensations coloniales que revendique l'Italie.

« Et passant en revue les mandats qui pourraient être confiés au Gouvernement italien, le « Corriere » estime que celui qui s'adapte le mieux aux exigences démographiques et économiques de l'Italie est le Cameroun.

« Le journal déclare que les résistances françaises qui se manifestent à cet égard n'arrêteront pas les visées italiennes.

« Nous avons besoin de l'expansion,

poursuit-il, nous avons surtout besoin de terres fertiles, riches, opulentes, tranquilles, le Cameroun est justement une de celles-là, et ce n'est pas à tort qu'elle a été appelée une des plus riches du monde, si ce n'est la plus riche.

« Elle représente en outre dans le cas d'une extension des frontières libyennes jusqu'au Tchad, la possibilité de prolonger notre unité territoriale africaine jusqu'au golfe de Guinée, et c'est là la plus grande aspiration de l'expansionnisme italien, connue sous le nom de corridor de la Méditerranée, à l'Atlantique et le « Corriere » de conclure enfin que dès ce moment l'Italie doit diriger dans ce sens sa politique de révision des mandats. »

Dans toutes les visées de l'Italie, il est surprenant de constater que celle-ci ne réclame rien à l'Angleterre qui s'est attribuée la part d'Ifon dans le partage des colonies allemandes ou de l'ex-empire ottoman.

Nous, et nous seul, devrions satisfaire l'appétit des mussolinistes et de leur Chef de file.

Malheureusement pour nos voisins, là où nous sommes, nous y restons. Et c'est bien dommage pour eux.

Echos & Nouvelles

LE RESIDENT GENERAL EN FRANCE

M. le Résident général et Mme Manceron, accompagnés du capitaine Pouvreau se sont embarqués mardi à Bizerte pour France.

Malgré leur désir de ne déranger personne, un grand nombre de notabilités et de hauts fonctionnaires, les représentants de S. A. le Bey sont allés les saluer à leur départ.

Nous souhaitons au Ministre et à sa digne compagne d'agréables vacances et un heureux retour parmi nous en octobre prochain.

A LA COUR BEYLICALE

En présence des ministres, des princes et des hauts dignitaires de la Cour, M. le Résident général a remis la Croix de commandeur de la Légion d'honneur aux deux fils du Souverain les princes Si Moktar et si Taïeb.

Nous leur adressons nos plus vives félicitations.

M. MANCERON CHEZ M. ALAPETITE

La première visite de M. Manceron, après celle du quai d'Orsay, fut pour M. Gabriel Alapetite, son ancien chef et son maître, c'est dire que M. Manceron n'oublie pas.

Nous soulignons avec d'autant plus de plaisir ce geste, que nous avons conservé du passage en Tunisie du Résident Général de guerre, le souvenir le plus aimable et sympathique, bien qu'il n'eût pu nous donner satisfaction dans une affaire importante pour nous.

LE SULTAN DU MAROC A LUCHON

Notre confrère l'« Echo Pyrénéen », de Luchon, du 13 juillet, annonce l'arrivée à Luchon, avec une nombreuse suite du Sultan du Maroc.

Celui-ci a pris, aussitôt, le train à Crémalière pour monter à Superbagnères, où des appartements avaient été retenus pour un séjour de quinze jours.

Le même journal annonce l'arrivée de Mme F. Portelli et de son fils Charles, dans leur superbe et jolie villa le Chalet des Neiges, mais il oublie de mentionner l'arrivée de Mme Lucien Saint au château de Marignac, où elle a devancé son mari, le Haut Commissaire-Résident Général du Maroc.

DANS LA PRESSE ORANAISE

Notre confrère et ami Louis Verdier, qui appartient au « Courrier Tunisien » les premières années de son existence, vient d'entrer à la « Dépêche Oranaise », où il tient une des premières places.

Louis Verdier ne comptait que des amis parmi ses confrères, aussi sommes-nous heureux de saluer son retour dans la Presse nord-africaine et de lui souhaiter bonne chance et succès.

A L'OFFICE POSTAL TUNISIEN

M. Crouzet, ingénieur-chef de Service à l'Office Postal tunisien s'est embarqué samedi avec sa famille pour une grande randonnée automobile à travers l'Europe centrale et la France.

Nous leur souhaitons d'agréables vacances, pas de panes ni d'accidents, et un heureux retour parmi nous.

A QUAND L'OUVERTURE

DE LA LIGNE DE KALAA-DJERDA A TEBESSA ?

Cela finit par tourner à la plaisanterie. Au commencement de mai on nous

avait annoncé de Tébessa, et nous en avons fait part à nos lecteurs, que l'ouverture de la ligne de Tébessa à Kalaa-Djerda était imminente et que de grandes fêtes étaient projetées au Kouif pour cet heureux événement, tant attendu, auquel devaient assister le Gouverneur général, M. Bordes et le Résident Général, M. Manceron.

Le Kouif eût la visite du Gouverneur général, du sénateur Paul Cuttoli et d'autres élus du département, mais c'était pour une autre cause et d'inauguration il n'y en eût point.

Et l'on attend toujours celle-ci des deux côtés de la frontière sans parvenir à comprendre le retard que l'on apporte à inaugurer une ligne complètement achevée qui rendrait service à l'Algérie comme à la Tunisie.

Ne se trouvera-t-il pas un parlementaire pour demander, avant les vacances, des explications sur ce retard inexplicable ?

VOYAGE DE NOCE

Notre excellent ami, M. J. Bessis, administrateur et directeur général de la Banque de Tunisie, qui vient de convoler en justes noces, est parti la semaine dernière avec sa jeune femme pour France.

Nous leur souhaitons d'agréables vacances et un heureux retour parmi nous.

A LA RESIDENCE GENERALE

Il y a quelque temps, M. Manceron donnait audience à une Délégation qui venait naturellement lui soumettre les réclamations des camaades, elle en avait un sac plein.

Le Ministre était assis à son fauteuil, et la Délégation avait pris place tout autour de son bureau, mais celui qui était chargé de prendre la parole fut pris d'une telle frousse devant l'homme placide et froid qui le regardait bien en face qu'il ne put articuler un mot.

Le Ministre se fit prévenant, et alors il put bredouiller son chapelet, auquel le Ministre répondit : « J'étudierai avec attention nos réclamations et vous ferai sous peu connaître ma réponse. »

S'agissait-il de celles que M. Pelegrin, qui, lui, n'a pas sa langue dans sa poche, rappelait dernièrement au Ministre et qui vient de recevoir la réponse suivante :

« Tunis, le 6 juillet 1929.

« Monsieur Pelegrin,

« secrétaire général de l'Union des Syndicats des Réseaux.

« En réponse à votre lettre du 30 juin, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai prié à nouveau le Directeur général des Travaux publics d'examiner les suggestions que vous m'avez soumises. Je pense être en mesure de pouvoir vous faire connaître prochainement sa réponse.

« Agréez, etc...

« Le Ministre Résident Général,

« (Signé) : MANCERON ».

Nous ne saurions le dire, notre informateur ayant gardé le secret.

On voit par là qu'il a la manière de M. Alapetite, dont il fut si longtemps le collaborateur.

DISTINCTION HONORIFIQUE

Nos sincères compliments à M. Bis-muth, l'industriel bien connu de la rue

Es-Sadikia (matériaux de construction), qui vient d'être promu commandeur dans l'ordre beylical du Nichan-Itikhar.

LE TRACHOME

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Ahmed Chabini, étudiant en médecine, fils de M. Chabini, interprète principal du Contrôle Civil de Tunis, vient de passer brillamment sa thèse doctorale en traitant du trachome, qui exerce de véritables ravages en Tunisie.

Le trachome est connu du vulgaire sous l'appellation de : conjonctivite granuleuse.

M. Chabini appartient à cette belle phalange des jeunes tunisiens qui veulent se lancer dans le mouvement de la vie moderne et y réussissent. Tous nos compliments.

AU TRIBUNAL

M. Guyot, procureur de la République, s'embarquera aujourd'hui à destination de la France où il prendra ses vacances.

Pendant son absence, M. Lévié, le plus ancien substitut, assumera la direction du Parquet.

— M. Fabiani, vice-président du Tribunal civil, s'embarquera le 26 courant pour la Corse, et MM. Dalloz et Négrin, également vice-présidents du Tribunal, partiront le 27 pour la France.

A tous bonnés vacances.

LES GRANDES MANŒUVRES

Ainsi que nous l'avons annoncé, les grandes manœuvres de septembre, qui auront lieu entre Souk-Ahras et Tébessa, revêtiront, cette année, une importance toute particulière. Elles seront, en effet, les seules grandes manœuvres militaires effectuées en territoire français.

La présence de M. Painlevé, Ministre de la Guerre et du maréchal Franchet d'Espérey, membre du Conseil supérieur de la Guerre, inspecteur général des Armées françaises de l'Afrique du Nord et du Levant, est assurée.

Le maréchal Pétain, vice-président du Conseil Supérieur et généralissime des Armées françaises, y assistera probablement.

CINQ CENT MILLE RONDS-DE-CUIR

RUINENT LA FRANCE

L'Etat, dit la « Tribune de Paris », économiserait 10 MILLIARDS s'il expulsait les inutiles de ses bureaux.

Cette épuration est le devoir de M. Poincaré.

Combien économiserait-on en Tunisie, si l'on y expulsait aussi les inutiles ?

PASSEZ L'ETE

A S-CERGUES-LES-VOIRONS (HAUTE-SAVOIE)

Site merveilleux à 600 m. d'altitude, à 15 kilomètres de Genève, 20 de Thonon, 30 d'Evian.

Séjour délicieux sur le contrefort des Voirons (1.485 mètres d'altitude), bois; chasse, pêche, climat idéal, gare de chemin de fer.

S'y rendre une fois, c'est l'adopter pour toujours.

Nous recommandons à nos amis la Villa de l'Archet, 24-26 fr.

DANS LE TRAIN DE NUIT....

La Compagnie des Chemins de Fer du Maroc a l'honneur d'informer le public que la marche des trains sera modifiée à

QU'IL PLEUVE QU'IL VENTE

Dehors, sur le terrain de golf — en faisant de l'auto — en dansant dans des salles de bal surchauffées.

La POUDRE TOKALON à la mousse de crème MALGRÉ TOUT

Elle pare le nez brillant le plus vilain d'une nouvelle et surprenante beauté.

Dans la Poudre Tokalon, du cold cream très pur est battu en une jolie mousse légère comme de la plume, puis mélangé scientifiquement avec la poudre aérifiée la plus fine.

UN TEINT MERVEILLEUX Pour Quelques Francs



